



Vivre ensemble en Suisse (VeS)

Glossaire

Élaboré par le Service de lutte contre le racisme (SLR)

Neuchâtel, 2026

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)	Concept de mise en page:	section PUB
Renseignements:	info.dem@bfs.admin.ch	Téléchargement:	www.statistique.ch
Rédaction:	Eva Andonie, SLR	Copyright:	OFS, Neuchâtel 2026
Contenu:	Service de lutte contre le racisme (SLR)		La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
Domaine:	00 Bases statistiques des généralités		
Langue du texte original:	Allemand		
Traduction:	Service de lutte contre le racisme (SLR)		

Dans l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS), les attitudes envers certains groupes de population fréquemment exposés à des préjugés ou à des discriminations sont recueillies. Il s'agit des juifs et juives, des musulmans et musulmanes, des personnes noires, des personnes des Balkans, des Yéniches, des Manouches/Sintés ainsi que des Roms. Les groupes retenus ne constituent pas une liste exhaustive : d'autres groupes de population en Suisse peuvent également être concernés par le racisme ou l'exclusion sociale.

Le questionnaire comprend des affirmations qui reprennent des stéréotypes ou des attributions négatives existantes et qui servent à la mesure scientifique de différentes formes de racisme. Ces affirmations ne reflètent pas la position des institutions participantes. Certaines affirmations peuvent être perçues comme blessantes ou difficiles à entendre par les personnes prenant part à l'enquête.

Pour les définitions du racisme et de ses formes spécifiques, le Service de lutte contre le racisme (SLR) met à disposition un [glossaire](#) et des [dossiers thématiques](#). En outre, les [dossiers thématiques](#) de la Commission fédérale contre le racisme (CFR) ainsi que le [glossaire](#) du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme sont recommandés.

Dans le questionnaire de l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS), les termes utilisés sont ceux socialement répandus. Ils peuvent être en décalage avec les réalités des groupes ou les définitions scientifiques actuelles. Le glossaire qui suit fournit des définitions élaborées des termes et désignations utilisées dans l'enquête.

Personnes noires

Le terme est utilisé comme une catégorie sociale et politique. Il sert d'autodésignation pour les personnes afrodescendantes ainsi que pour d'autres personnes qui, en raison des rapports de majorité sociale, sont perçues comme « noires » sur la base de caractéristiques visibles telles que la couleur de peau et la physiognomie et qui sont positionnées socialement en fonction de cette attribution.

En Suisse, cette catégorie regroupe des populations très diverses, notamment des personnes migrantes et leur descendance originaire de pays africains, de certaines régions d'Amérique du Nord, centrale et du Sud, d'Asie du Sud ainsi que de différents États européens. Beaucoup sont nées et socialisées en Suisse et ne sont pas considérées comme des personnes issues de la migration.

Étant donné que la Suisse ne collecte pas de données selon la couleur de peau ou des critères ethniques, il manque des informations fiables sur les groupes de population concernés par le racisme anti-Noir. Les estimations basées sur la nationalité ou le pays de naissance sont d'une portée limitée, car elles ne tiennent compte ni de l'autoidentification, ni du nombre croissant de personnes noires de nationalité suisse. De nombreuses personnes noires restent ainsi statistiquement « invisibles » (voir l'étude [Estimating the Number of Afro-Descendants in Switzerland](#) de 2023).

Juifs et juives

Dans le questionnaire, le terme désigne des personnes qui se considèrent elles-mêmes comme juives ou qui sont perçues comme telles par d'autres.

Selon la Fédération suisse des communautés israélites ([FSCI](#)), la minorité juive en Suisse compte environ 18 000 personnes d'origines et de courants religieux variés. La plupart sont nées en Suisse.

Musulmans et musulmanes

Dans le questionnaire, le terme désigne des personnes qui se considèrent elles-mêmes comme musulmanes ou qui sont perçues comme telles.

En Suisse, en 2024, environ 450 451 personnes de la population résidente permanente âgée de 15 ans ou plus – soit 6 % – se sont déclarées musulmanes ([OFS](#)). La population musulmane est très hétérogène, avec des pratiques diverses. Elle est principalement originaire des pays d'Europe de l'Est et de Turquie. La nationalité la plus fréquente parmi cette population est la nationalité suisse.

Yéniches et Manouches/Sintés

Les Yéniches, d'une part, et les Manouches/Sintés, d'autre part, sont deux groupes ethniques distincts qui vivent dans différents pays d'Europe. Dans le contexte de ces groupes, des appellations fortement controversées sont encore largement utilisées. Le terme « Tzigane » est historiquement très chargé et est largement rejeté comme désignation raciste imposée de l'extérieur, tout en étant revendiqué par certaines personnes et groupes comme autodésignation. Le terme « Gens du voyage » est, quant à lui, employé de manière inexacte comme appellation générique pour les Manouches/Sintés, alors que la majorité d'entre eux vivent de façon sédentaire.

Les Yéniches et les Manouches/Sintés sont reconnus en Suisse comme minorités nationales. Le 20 février 2026, le [Conseil fédéral](#) a en outre reconnu que leur persécution dans le cadre du projet de Pro Juventute intitulé « Œuvre d'entraide pour les enfants de la grand-route » doit, selon la conception actuelle du droit international, être qualifiée de crime contre l'humanité.

Les [Yéniches](#) se considèrent comme un groupe ethnique indépendant, doté d'une histoire, d'une langue, d'une culture et de métiers traditionnels qui lui sont propres. Ils sont établis depuis toujours en Europe centrale et la grande majorité des Yéniches vivant en Suisse sont implantés depuis des générations. Leur histoire remonte loin dans le passé et se perd en partie dans les débuts de l'histoire.

L'Office fédéral de la culture ([OFC](#)) estime le nombre de Yéniches en Suisse à 30 000 à 35 000 personnes. Les estimations des représentants yéniches font état de 50 000 à 70 000 personnes. Leur musique a exercé une influence remarquable sur la musique populaire suisse. La majorité des Yéniches en Suisse vivent aujourd'hui de manière sédentaire. Néanmoins, le mode de vie itinérant demeure une composante importante de leur identité culturelle et figure sur la liste des traditions vivantes de la Suisse.

Les [Sintés](#) (en Suisse alémanique) et les [Manouches](#) (en Suisse romande) désignent des groupes appartenant à une minorité présente en Europe centrale depuis le 15^e siècle. Les deux appellations renvoient à un même groupe ethnique. Outre ces deux termes, il existe également des variantes régionales telles que « Manische ». On estime que quelques centaines de Manouches/Sintés vivent en Suisse. De nombreuses familles y sont établies depuis plusieurs générations et pratiquent en partie un mode de vie itinérant. Leurs origines historiques se situent – comme pour d'autres minorités européennes partageant une langue et une culture apparentées – dans un important mouvement migratoire en provenance de l'Inde actuelle. Certaines sources les rattachent à tort aux Roms. Toutefois, les Manouches/Sintés se définissent comme une minorité ethnique distincte et autonome.

Roms

Les Roms constituent un groupe ethnique distinct, dont les origines historiques se situent dans l'Inde actuelle. Le terme sert en outre de désignation générique pour différents groupes qui se sont constitués à la suite de migrations et de processus sociaux au sein de l'Europe. Ils forment la plus grande minorité transnationale d'Europe, avec une population estimée à 10 à 12 millions de personnes.

Les Roms disposent d'une culture, d'une langue et de traditions riches et affirmées et sont intégrés dans de nombreux pays européens. Les groupes les plus importants vivent en Roumanie, en Hongrie, en Slovaquie et en Bulgarie ; d'autres sont présents dans différents pays des Balkans ainsi qu'en Europe occidentale, notamment en Espagne (cf. [Roma Foundation](#)). Jusqu'à aujourd'hui, des désignations fortement controversées sont encore utilisées. Le terme « Tzigane » est historiquement très chargé et est majoritairement rejeté en tant qu'appellation raciste imposée de l'extérieur, tout en étant utilisé par certaines personnes et groupes comme autodésignation. Le terme « Gens du voyage » est utilisé de manière inappropriée comme terme générique pour désigner les Roms, alors que la majorité d'entre eux vivent de manière sédentaire.

En Suisse, la [Roma Foundation](#) estime le nombre de Roms à 80 000 à 100 000 personnes. Les Roms suisses ne mènent pas un mode de vie itinérant. Ils sont solidement ancrés dans la société et actifs dans de nombreux domaines professionnels. L'idée largement répandue selon laquelle les Roms seraient majoritairement en déplacement ne correspond pas à la réalité : seul environ 1 % recourt ponctuellement à une caravane à des fins de mobilité professionnelle.

Personnes des Balkans

La désignation « personnes des Balkans » n'est ni une catégorie géographique, ni une catégorie ethnique précise, mais une expression socialement construite et généralisante. Dans le discours public, elle est utilisée pour désigner des personnes dont la famille est originaire de pays de l'ex-Yougoslavie et d'Europe du Sud-est – notamment la Croatie, la Serbie, la Slovénie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, le Kosovo, le Monténégro, l'Albanie ou la Bulgarie. Ce terme est largement répandu, mais il peut prêter à confusion, car il regroupe sous une même appellation des réalités régionales et des identités très diverses.

Holocauste – Shoah

Le mot « Holocauste » vient du grec « holókaustus » et signifie « totalement brûlé ». Le terme désigne la persécution et l'extermination systématiques, organisées par l'État nazi et motivées par une idéologie raciste, de six millions de juives et de juifs, ainsi que de Roms, Manouches/Sintés et Yéniches, avant et pendant la Seconde Guerre mondiale (1939–1945). Il englobe également la persécution et le meurtre d'autres groupes considérés comme « indésirables » par le régime.

Beaucoup de juives et de juifs privilégient le terme « Shoah ». Ce mot hébreu signifiant « catastrophe » ou « destruction » désigne le génocide des juives et juifs d'Europe. Le terme est précis, sans connotation religieuse, et est particulièrement utilisé dans les contextes académiques, pédagogiques et liés à la mémoire.

Les Roms préfèrent parler du génocide des Roms pendant l'Holocauste.

Charia

La charia est souvent traduite par « loi islamique », mais cette traduction est trompeuse. Elle désigne la voie morale et religieuse tracée par Dieu dans l'islam. Elle repose sur le Coran et l'exemple du prophète Muhammad (Sunna). Loin d'être un code juridique unique et figé, elle est un cadre interprétatif qui donne lieu à des compréhensions diverses selon les écoles, les époques et les contextes culturels. Dans la plupart des sociétés à majorité musulmane, elle sert aujourd'hui principalement de référence éthique et rarement de loi appliquée en tout point.